LINDOE, HENRY.—
Taxe de 1882, montant à.....$30 00
Taxe de 1883, montant à.....30 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Charles, State et Hurstville, désignée comme une portion de terre dans l'Ilet No. 39; la dite portion mesure 100 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 197 pieds d'un côté et 217 pieds de l'autre côté; la dite portion de l'Ilet No. 39 forme l'encoignure des rues St. Charles et Hurstville.

LAWRASON, MME GEO. O.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, située à l'arrière de Bloomingdale, du côté ouest de la rue State, mesurant 126 pieds de face à la partie supérieure de la rue State et environs 140 pieds de face à la partie inférieure de la rue State et s'étendant en arrière en forme de pointe à une distance de 1060 pieds, plus ou moins.

LEWIS, JOHN.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 70
Taxe de 1883, montant à.....2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Victor, Léonce, l'avenue Henry Clay et Edmond, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 111; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue Edmond sur une profondeur de 119 pieds.

LABARRE, MME P. J.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Warren, Wapping, Pin et Lowerline, désigné comme l'Ilet No. 16 (Fribourg).

LABARRE, MME P. J.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Warren, Wapping, Pin et Broadway, désigné comme l'Ilet No. 15 (Fribourg).

LEVY, EMM.—
Taxe de 1882, montant à.....$60
Taxe de 1883, montant à.....$60
Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Water, Foucher, Chestnut et Broadway, désignés comme lots Nos. 2 et 13 de l'Ilet No. 12 (Greenville); les dits lots Nos. 2 et 13 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 120 pieds.

LABARRE, MME P. J.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Wapping, Warren et Broadway et Pin, désigné comme l'Ilet No. 25; le dit lot mesure 240 pieds de face sur une profondeur 365 pieds.

LABARRE, MME P. J.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Valence et Bordeaux, désignée comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 144; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Laurel et Jena.

MAHL, PHILIP.—
Taxe de 1882, montant à.....$5 40
Taxe de 1883, montant à.....5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazines, Constance, General Taylor et Peniston, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 209; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 115 pieds.

MARR, MME M. E.—
Taxe de 1882, montant à.....$19 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazines, Camp, General Taylor et Austerlitz, désignés comme lots Nos. 10 à 12 de l'Ilet No. 228; les dits lots Nos. 10 à 12 mesurent 94 pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de 92 pieds d'un côté et 78 pieds de l'autre côté.

MEYERS, JOHN A.—
Taxe de 1882, montant à.....$18 00
Taxe de 1883, montant à.....18 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazines, Camp, Constantinople et Austerlitz, désignés comme lots Nos. 7 à 11 de l'Ilet No. 228; les dits lots Nos. 7 à 11 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 7 à 11 forment l'encoignure des rues Constantinople et Camp.

MARKEY, THOS.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazines, Camp, Robert et Upperline, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'Ilet No. 226; les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Robert sur une profondeur de 120 pieds.

MILLAUDON, C. H.—
Taxe de 1882, montant à.....$9 60
Taxe de 1883, montant à.....9 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Ferrier, Bordeaux et Lyon, désignés comme lot No. 11 de l'Ilet No. 345; le dit lot No. 11 mesure 50 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 185 pieds.

MAY, MLLE MARIE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$27 00
Taxe de 1883, montant à.....27 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Boulounois, Pitt, Léontine et Peters, désigné comme l'Ilet No. 398.

MOYLAN, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$60
Taxe de 1883, montant à.....60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazines, Constance, Bellecastle et Dufossat, désignés comme lots Nos. 14 à 19 de l'Ilet No. 180; les dits lots Nos. 14 à 19 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 14 à 19 forment l'encoignure des rues Magazine et Dufossat.

MOYLAN, WM.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 90
Taxe de 1883, montant à.....2 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Valmont et Léontine, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 145; le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face à la rue Léontine sur une profondeur de 120 pieds.

MOYLAN, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$9 00
Taxe de 1883, montant à.....13 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazines, Constance, Bellecastle et Dufossat, désignés comme lots Nos. 14 à 19 de l'Ilet No. 180; les dits lots Nos. 14 à 19 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 14 à 19 forment l'encoignure des rues Magazine et Dufossat.

LEBLANC, SCHOLASTIAN—
Taxe de 1883, montant à.....$2 60
La moitié de deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Valmont et Léontine, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'Ilet No. 119; la moitié des dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 50 pieds de face sur une profondeur de 75 pieds.

MURPHY, J.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jersey, Léontine et l'avenue Peters, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 128; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à l'avenue Peters sur une profondeur de 110 pieds.

MARSHALL, B. S.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 40
Taxe de 1883, montant à.....6 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Jersey, Valence et Cadiz, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 143; le dit lot No. 16 mesure 27 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 112 pieds.

MULLER, CASPER—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Orabelle, Ingonine, Leverline et Pin, désigné comme l'Ilet No. 64; le dit lot No. 64 mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 296 pieds.

LOUISIANA DRAINAGE AND PAVING COMPANY—
Taxe de 1882, montant à.....$57 00
Taxe de 1883, montant à.....60 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues River, Water, Peniston et General Taylor, désigné comme l'Ilet No. 50; le dit lot No. 50 mesure 278 pieds de face et 305 pieds à l'arrière sur une profondeur de 641 pieds d'un côté et 641 pieds de l'autre côté.

LACOSTE, ED. B. ET JNO. L.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 90
Taxe de 1883, montant à.....1 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Robert et Soniat, désigné comme le lot No. 18 de l'Ilet No. 123; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds 3 pouces de face sur une profondeur de 120 pieds.

LEE, W. C.—
Taxe de 1882, montant à.....$60
Taxe de 1883, montant à.....60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Jean Baptiste, Tréhême, St. Peter et Marley, désigné comme l'Ilet No. 11 (Marleyville); le dit lot mesure 200 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

LEWIS, MLLE LELA POPE—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jersey, Tchoupitoulas, Gén. Taylor et Austerlitz, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 110; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Jersey sur 110 pieds de profondeur.

MILLER, GEO.—
Taxe de 1882, montant à.....$20
Taxe de 1883, montant à.....$20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Lyon et Robert, désignés comme les lots K, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, Ilet No. 141; les dits lots K, F, G, H, I et J mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds, les dits lots K et L mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots M, N, O, P et Q mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot J forme l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux; le dit lot K forme l'encoignure des rues Jersey et Bordeaux.

MAY, JAS. J. ET THOS. MAY, JR.—
Taxe de 1883, montant à.....$5 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. George, Upperline et Robert, désigné comme l'Ilet No. 568.

MOYLAN, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claire, Arcadie, Valence et Cadiz, désigné comme l'Ilet No. 645.

MAY, GEO. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jena, Claire, Arcadie, Valence et Cadiz, désignée comme l'Ilet No. 646.

MARTINEZ, PEDRO—
Taxe de 1882, montant à.....$60
Taxe de 1883, montant à.....60
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burka, Octavie et Joseph, désignée comme la moitié de l'Ilet No. 726.

MEYER, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Constance, Valence et Cadiz, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4, 5, 23, 24, 18, 19, 20, 21 et 22 l'Ilet No. 200; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 127 pieds; les lots No. 23 et 24 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 150 pieds; les lots Nos. 18 à 22 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 4 pouces; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magazine et Cadiz; les lots Nos. 18 et 22 forment l'encoignure des rues Constance et Cadiz.

EGLISE METHODIST—
Taxe de 1883, montant à.....$4 80
Une portion de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Camp, l'avenue Louisiane et la rue Delachaise, désignée comme une portion des lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 218; la dite portion des lots Nos. 1, 2 et 3 mesure 42 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 96 pieds.

MEHERER, JACOB—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Une portion de quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Constance, Valence et Cadiz, désignée comme la moitié des lots Nos. 3 et 4 de l'Ilet No. 79; les dits lots Nos. 7 à 10 mesurent 225 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 7 à 12 forment l'encoignure des rues Water et Lyon.

MCCARRON, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.....$7 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jersey, Constance, Valence et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 17 à 20 de l'Ilet No. 179; les dits lots Nos. 17 à 20 mesurent 26 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 120 pieds.

MCCARTHY, MARY C.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jena, Claire, Arcadie, Valence et Cadiz, désignés comme lots No. 285; la dite portion de lot 1 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 150 pieds, la dite portion du lot 1 mesure 30 pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Valence et Cadiz.

O'CONNER, TIMOTHE—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pitt, St. Charles, Jena et Cadiz, désignés comme portion de l'Ilet No. 289; la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 200 pieds.

PUTNAM, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pitt, Prytania, Milan et Marengo, désignés comme les lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 370; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Pitt, sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Pitt et Milan.

PASCOE, W. H.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ferrier, Prytania, Soniat et Robert, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 348; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 61 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 100 pieds.

POEHLM, C. W.—
Taxe de 1882 montant à.....$1 20
Taxe de 1883 montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dorbigny, Claiborne, Général Taylor et Delachaise, désigné comme l'Ilet No. 697.

PARISH, D.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain lot triangulaire de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues State, Jersey, Laurel, Bordeaux et Lyon, désigné comme lots Nos. 101 à 110 de l'Ilet No. —; les dits lots Nos. 101 à 110 mesurent 300 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 170 pieds.

PARENT, MME MARIE ANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lyon, Preston, Calhoun et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots Nos. 16 à 19 de l'Ilet No. 11; le dit lot No. 16 mesurant 30 pieds 1 pouce de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de 110 pieds.

PATTERSON, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Belfast et Douzième, désignés comme l'Ilet No. 297; le dit lot No. 297 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

JENNINGS, J. B.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Belfast et Douzième, désignés comme l'Ilet No. 298; le dit lot No. 298 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

JORDAN, MME JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hilary, Clinton, DeArmas et Macarty, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 40; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Hilary sur une profondeur de 167 pieds.

JORDAN, SUC. P.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....2 70
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 22, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Deuxième et Burdette.

JUDIE, VICTOR—
Taxe de 1882, montant à.....18c
Taxe de 1883, montant à.....18c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burdette, Adams, Nelson et Dixième, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 346; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 130 pieds.

JENNINGS, J. B.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jackson, Holly Grove, Belfast et Douzième, désigné comme l'Ilet No. 297; le dit lot No. 297 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

JENNINGS, J. B.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Belfast et Douzième, désignés comme l'Ilet No. 298; le dit lot No. 298 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

JACOB, R.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les lots borné par les rues Clay, Laurel Grove, Collapissa, Treizième et le Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, St. Louis et Chicago, désignés comme lots Nos. 15 à 24, deux tiers dans l'Ilet No. 442 et un tiers dans l'Ilet No. 444; les dits lots Nos. 15 à 21 mesurent 213 pieds de face à la rue Treizième sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Treizième sur une profondeur de 122 pieds; les dits lots Nos. 22 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 152 pieds; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Treizième et Laurel Grove.

PALMER, EDOUARD C.—
Taxe de 1882, montant à.....$26 00
Taxe de 1883, montant à.....26 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pitt, St. Charles, Jena et Cadiz, désignée comme une portion de l'Ilet No. 289; la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 200 pieds.

PUTNAM, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pitt, Prytania, Milan et Marengo, désignés comme les lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 370; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Pitt, sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Pitt et Milan.

POCHELU, RAYMOND—
Taxe de 1883, montant à.....$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Valence et Cadiz, désigné comme le lot No. 2 de l'Ilet No. 118; le dit lot No. 2 mesure 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 150 pieds.

PRESTON, WETHAM—
Taxe de 1883, montant à.....$3 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Constance, Bordeaux et Lyon, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 178; le dit lot No. 29 mesure 31 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds.

PELTZ, GEO.—
Taxe de 1882, montant à.....$12 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Preston, Market, Joseph et Arabella, désignés comme les lots Nos. 16, 17 et 18 de l'Ilet No. 11; les dits lots Nos. 16, 17 et 18 mesurent 90 pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de 105 pieds.

MCCONNELL, JAMES B.—
Taxe de 1883, montant à.....$30 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Foucher et Aline, désignés comme les lots Nos. 23, 24, 25 et 26 de l'Ilet No. 377, les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Aline sur une profondeur de 122 pieds; les lots Nos. 25 et 26 mesurent ensemble 61 pieds de face à la rue Aline sur une profondeur de 128 pieds.

MCCONNELL, SAMUEL—
Taxe de 1882, montant à.....$2 10
Taxe de 1883, montant à.....2 10
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Preston, Calhoun et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots Nos. 16 à 19 de l'Ilet No. 11; le dit lot No. 16 mesurant 30 pieds 1 pouce de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de 110 pieds.

PHENAC, VVE M. J.—
Taxe de 1882 montant à.....$2 60
Taxe de 1883 montant à.....2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Preston, Calhoun et Laurel, désignés comme lots Nos. 16 à 19 de l'Ilet No. 11; le dit lot No. 16 mesurant 30 pieds 1 pouce de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de 110 pieds.

MCGEHEE, SCOTT—
Taxe de 1883, montant à.....$60 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burthe, Tréhême, Pin et Lowerline, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 81; le dit lot No. 1 mesure 90 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Burthe et Lowerline.

MAMMICK, JAS.—
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peters, Claiborne et Octavie, désigné comme l'Ilet No. 712.

MAYRIN, SUC. J. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Beatte et Hurstville, désigné comme l'Ilet No. 29; le dit lot mesure 222 pieds de face et 217 pieds à l'arrière sur 300 pieds de profondeur.

MULLER, HENRY J.—
Taxe de 1882, montant à.....$48 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, St. Charles, Henry Clay et Bloomingdale, désignés comme lots Nos. 11 à 16 de l'Ilet No. 518; les dits lots Nos. 1 à 10 forment l'encoignure des rues St. Charles et Bloomingdale.

MATHIS, LOUIS—
Taxe de 1882 montant à.....$21 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mississippi, Degrégès, comme lots Nos. 7 à 13 de l'Ilet No. 79; les dits lots Nos. 7 à 13 mesurent 225 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 7 à 13 forment l'encoignure des rues Water et Lyon.

MELVILLE, D.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 60
Taxe de 1883, montant à.....6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. André, St. George, Upperline et Robert, désigné comme l'Ilet No. 568.

MOYLAN, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Valence et Bordeaux; le dit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 120 pieds.

MURDOCK, VVE JAMES—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Laurel, Dufossat et Bellecastle, désignés comme lots Nos. 19, 20, 21, 22 et 23 de l'Ilet No. 183; les dits lots Nos. 19 à 23 mesurent 150 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 115 pieds; les dits lots Nos. 19 à 23 forment l'encoignure des rues Constance et Bellecastle.

MITCHELL, M. W.—
Taxe de 1882, montant à.....$20
Taxe de 1883, montant à.....$20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pleyronnins, Perrier, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 310; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Pleyronnins sur 100 pieds 8 pouces de profondeur.

MILLER, MME AUGUSTIN—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazines, Camp, General Taylor et Austerlitz, désignés comme lots Nos. 10 à 12 de l'Ilet No. 228; les dits lots Nos. 10 à 12 mesurent 94 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 101 pieds.

MOHL, C. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Ferrier, Bordeaux et Lyon, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 345; le dit lot No. 11 mesure 50 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 185 pieds.

MAY, MLLE MARIE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$27 00
Taxe de 1883, montant à.....27 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Boulounois, Pitt, Léontine et Peters, désigné comme l'Ilet No. 398.

MOYLAN, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$60
Taxe de 1883, montant à.....60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazines, Constance, Bellecastle et Dufossat, désignés comme lots Nos. 14 à 19 de l'Ilet No. 180; les dits lots Nos. 14 à 19 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 14 à 19 forment l'encoignure des rues Magazine et Dufossat.

METCALF, J. D.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, St. David, Bordeaux et Upperline, désigné comme l'Ilet No. 488.

NARCISSE, JOS. F.—
Taxe de 1882, montant à.....80c
Taxe de 1883, montant à.....80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Troisième, Magnolia, Pin et Lowerline, désigné comme lot No. 1; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 120 pieds.

NEW ORLEANS BELT R. R. CO.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Chalmette, Martin, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme l'Ilet No. 665.

O'BRIEN, JEANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$7 80
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Camp, Valence et Bordeaux, désignée comme une portion du lot No. 1 de l'Ilet No. 285; la dite portion du lot 1 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 150 pieds, la dite portion du